

porter ceux-ci plutôt que nos richesses naturelles sous forme de matières premières.

Je suis certain que les gens de Prince-Rupert partageront cet avis, qu'ils voudront remercier le ministre et qu'ils anticiperont l'expansion rapide du port.

\* \* \*

### LA DÉFENSE NATIONALE

SUMMERSIDE (Î.-P.-É.)—LE MAINTIEN DE LA BASE DES FORCES ARMÉES

**L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, je semble n'avoir aujourd'hui que des nouvelles à annoncer. Les députés se souviennent qu'en 1969, le gouvernement a fait savoir que la base des Forces armées canadiennes située à Summerside, dans l'Île-du-Prince-Édouard, servirait de base militaire jusqu'en 1973 et que, dans l'intervalle, on chercherait à quel autre usage elle pourrait bien encore servir. Bien qu'on s'y soit appliqué depuis pas mal de temps, personne n'ignore, je pense, que les choix proposés sont insuffisamment nombreux. C'est pourquoi, en ma qualité de membre de ce comité et au nom de mon collègue, le ministre de la Défense nationale (M. Benson), je désire informer la Chambre que le rôle opérationnel actuel de la base des Forces armées canadiennes de Summerside, Île-du-Prince-Édouard, est maintenu.

• (1420)

On se souviendra qu'il y a quelques années, la fermeture de la base des Forces armées canadiennes à Summerside avait été recommandée, comme plusieurs autres, aux termes d'un plan de consolidation des bases des Forces armées. En décembre 1969, l'autorisation de prolonger ses opérations était accordée jusqu'au mois d'avril de cette année, afin de pouvoir étudier les répercussions économiques qu'entraînerait la fermeture de la base sur la localité et la province. Une enquête approfondie des solutions de rechange a nettement démontré que la base devrait être confirmée dans son rôle actuel.

**L'hon. J. A. MacLean (Malpègue):** Monsieur l'Orateur, nous accueillons avec grand plaisir l'annonce que vient de faire le ministre des Transports (M. Jamieson), au nom de son collègue le ministre de la Défense nationale (M. Benson). J'en suis particulièrement heureux parce que la base en question est située dans ma circonscription. Je me réjouis de cette décision, non seulement parce que la qualité des opérations a toujours été maintenue à un niveau élevé du point de vue de la défense, que le moral a toujours été bon et que la compétence du personnel s'est avérée au-dessus du niveau moyen, mais aussi parce que, sous bien des aspects plus importants encore, cette base constitue un élément économique fort important dans la vie des gens de l'Île-du-Prince-Édouard et pour l'avenir de la ville de Summerside. Pour toutes ces raisons, cette annonce est très bienvenue non seulement pour sa valeur propre mais aussi parce qu'elle dissipe le doute qui planait sur l'avenir économique de cette région depuis qu'on avait laissé entendre que la base serait peut-être fermée.

Je termine en soulevant la question de privilège, monsieur l'Orateur. Me permettez-vous de signaler que je suis

ravi de voir que le premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard est à la tribune de Votre Honneur en ce moment, de sorte qu'il a pu entendre directement cette annonce importante.

\* \* \*

### LA JEUNESSE

DÉCLARATION DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT AU SUJET DU PROGRAMME «PERSPECTIVES-JEUNESSE» 1972

[Français]

**L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État):** Monsieur le président, je voudrais présenter à la Chambre un rapport provisoire sur l'accueil que les jeunes ont réservé au programme «Perspectives-Jeunesse» 1972.

Le 13 janvier, j'annonçais que le budget du programme de 1972 serait de \$33,978,000, afin de financer la création d'emplois et d'activités pour environ 29,000 jeunes. Le programme doit également entraîner la création de 1,860 activités non rémunérées. A la même date, j'ai signalé que les propositions de projets devaient être déposées avant minuit, le 8 mars. En d'autres termes, monsieur le président, les candidats ont eu près de deux mois pour élaborer leurs projets. Ils ont pu bénéficier de l'aide et des conseils de 75 agents de projets répartis dans toutes les régions du pays, et dont la tâche consistait à organiser des rencontres avec les jeunes dans les écoles secondaires, les collèges et les universités, et à engager des entretiens avec les autorités municipales et les représentants de divers corps publics.

L'équipe de «Perspectives-Jeunesse» ainsi que les autorités du ministère ont veillé à ce qu'un nombre suffisant de formules de demande soit mis à la disposition des jeunes, soit 200,000 formulaires anglais et 100,000 formulaires français, dont la distribution était assurée par divers bureaux du gouvernement et par les membres de l'équipe. «Perspectives-Jeunesse» a reçu une grande publicité dans la presse écrite et parlée.

Comme nous l'avions prévu, les jeunes ont, cette année encore, manifesté beaucoup d'intérêt pour «Perspectives-Jeunesse». Ils ont de nouveau fait la preuve de leur esprit d'initiative et de leur ingéniosité, ainsi qu'en témoignent la qualité et la diversité de leurs propositions.

Les jeunes Canadiens ont fait parvenir 19,102 projets à l'administration centrale à Ottawa. Ces projets sont actuellement codifiés et évalués. La répartition régionale des projets se présente ainsi: provinces de l'Atlantique: 3,189 projets, soit 17 p. 100; Québec: 6,688 projets, soit 35 p. 100; Ontario: 4,046 projets, soit 21 p. 100; provinces des Prairies: 2,912 projets, soit 15 p. 100; Colombie-Britannique: 2,104 projets, soit 11 p. 100, et 173 projets ont une portée nationale, soit environ 1 p. 100. Chaque projet coûterait en moyenne \$11,949 et comprendrait 10 participants. Ces chiffres se rapprochent sensiblement de ceux que les auteurs du programme tiennent pour typiques d'un projet idéal, soit entre \$10,000 et \$15,000 pour le coût, et entre huit et douze personnes pour l'effectif.

J'ai dit, au cours de la conférence de presse du 13 janvier, que nous espérons cette année pouvoir aider davantage les étudiants des milieux défavorisés. Nous avons reçu un grand nombre de projets des provinces Maritimes, du Québec et des régions rurales des Prairies,—60 p. 100 des projets des Prairies proviennent de localités rurales,—et je pense que ces nombreux projets vont nous faciliter la tâche, en nous permettant de verser des fonds là où se font sentir les besoins les plus aigus.